

Mâconnais

La crise des déchets textiles frappe l'agglomération

La filière de recyclage des déchets textiles fait face à une crise sans précédent en France avec des conséquences inattendues pour les habitants de l'agglomération mâconnaise.

Depuis 2024, des dizaines de tonnes de textiles s'accumulent dans les dépôts de la ressourcerie mâconnaise de l'association Le Pont ou des entreprises comme Le Relais Bourgogne. Ce sont les signes d'une filière, envahie par la fast fashion chinoise, qui ne peut plus recycler les quantités énormes de textiles jetées par la population. Ceci dans le contexte où, depuis janvier cette année, il est interdit aux particuliers de les jeter avec les ordures ménagères.

Des vêtements de mauvaise qualité impossibles à recycler

« Nous sommes une entreprise qui embauche des personnes en réinsertion professionnelle pour collecter, trier et remettre sur le marché les textiles de seconde main. Nous les récupérons dans les déchèteries de Mâconnais Beaujolais Agglomération, de Cluny et de



Les tonnes de textiles invendables s'accumulent dans les locaux de la ressourcerie Eco'Sol de Mâcon. Photo Cristian Todea

l'Ain. Après avoir fait le tri, nous en vendons environ 10 % dans notre magasin et, pour le reste, il y a des entreprises qui les achètent pour faire des isolants ou pour les revendre à l'étranger », explique Sylvie Siri, directrice de la Ressourcerie Eco'Sol à Mâcon. L'entreprise a

récupéré dans les déchèteries 142 tonnes de textiles en 2024 et 40 tonnes au premier semestre 2025.

Refashion pointée du doigt « Tout a changé depuis l'arrivée massive des vêtements de l'ultra fashion chinoise de mau-

vaise qualité et difficile à recycler, donc invendables. Désormais, ces tonnes de textiles s'accumulent chez nous. Au lieu de gagner de l'argent de leur vente, on doit payer pour les évacuer car il y a le risque d'incendie », relate Sylvie Siri. Elle pointe du doigt Refa-

« Tout a changé depuis l'arrivée massive des vêtements de l'ultra fashion chinoise. »

Sylvie Siri, directrice de la Ressourcerie Eco'Sol à Mâcon

shion, l'organisme géré par les grandes marques de vêtements qui doit financer au niveau national la collecte, le tri et le recyclage des textiles. « Chaque fois qu'il achète un vêtement neuf, le consommateur paye une écotaxe, collectée par Refashion. Refashion nous verse de l'argent pour chaque tonne de textile récupérée et s'engage aussi à reprendre les textiles invendables. Mais, en réalité, on nous dit ne pas pouvoir le faire », constate la responsable de la ressourcerie mâconnaise.

Selon les statistiques Refashion, 268 161 tonnes de TLC (textile, linge de maison, chaussures) ont été collectées en France en 2023, soit 3,97 kg de textile par habitant.

● Cristian Todea (CLP)

Les déchèteries reprennent les collectes...

Gilles Jondet, vice-président de Mâconnais Beaujolais Agglomération en charge de la collecte et de la valorisation des déchets, assure que les particuliers peuvent à nouveau déposer les textiles dans les déchèteries de l'agglomération après une période de pause. « Ils peuvent également le faire dans les points d'apport volontaire qu'ils trouvent dans leur commune, mais ils ne doivent surtout pas les jeter avec les ordures ménagères. Nos déchèteries ont encore des filières vers lesquelles elles orientent les vêtements pour les recycler », explique l'élu.

L'État avait décidé d'arrêter le financement de la filière recyclage, mais il est revenu sur sa décision et a annoncé une aide de 49 millions d'euros pour 2025 et 57 millions en 2026, pour soutenir la filière de la col-



On trouve souvent des textiles jetés à côté des poubelles à Mâcon. Photo Cristian Todea

lecte et du recyclage des textiles et chaussures, mais aussi d'autres mesures.

● C. T. (CLP)

...Le Relais aussi mais: « Sans l'argent versé par Refashion, notre activité n'est pas viable »

« Nous avons arrêté la collecte pendant une semaine au mois de juillet dernier pour montrer aux pouvoirs publics qu'on est dans une vraie crise du recyclage à cause de la fast fashion. On a repris la collecte car Refashion a augmenté un peu sa contribution financière », déclare Lionel Pereira, responsable de la collecte Le Relais Bourgogne, qui collecte en France 6 500 tonnes de textile par an et trie plus de 4 000 tonnes.

« Il y a toujours un surplus qu'on ne peut pas trier, qui n'a pas de valeur et pour lequel Refashion ne paye pas. Il faudrait qu'on nous rétribue à hauteur de ce que nous coûte le tri, mais aussi la collecte et le recyclage. Sans l'argent versé par Refashion, notre activité n'est pas viable. Le consommateur paye 3 centimes pour chaque vête-



Il est de nouveau possible de déposer ses vêtements dans les points de collecte Le Relais. Photo Cristian Todea

ment acheté, mais Refashion nous verse seulement 0,8 centime », explique le représentant Le Relais.

Moins de 10 % du textile collecté vont dans ses boutiques, tandis que 30 % vont dans ses centres de tri en Afrique et 40 % vont au recyclage pour faire du chiffon industriel, des isolants et du

capitonnage des voitures. Les vêtements souillés sont envoyés soit incinérés.

De son côté, Refashion rappelle qu'en janvier 2025, une enveloppe exceptionnelle de 6 millions d'euros a été débloquée pour aider les acteurs de la filière dans un contexte de crise structurelle.

● C. T. (CLP)